

CONVENTION TRIPARTITE DE TRANSFERT DE CONTRAT DE TRAVAIL

Lieu : _____ Date : _____

PARTIES CONCERNEES :

Employeur : _____

Repreneur : _____

Salarié : _____

OBJET DE LA CONVENTION :

La présente convention a pour objet d'organiser le transfert du contrat de travail du salarié ci-dessus mentionné entre l'employeur cédant et le repreneur, dans le cadre d'une cession d'entreprise ou d'activité conformément aux dispositions légales en vigueur.

DECLARATIONS DES PARTIES :

L'employeur déclare transférer au repreneur, à compter de la date convenue, le contrat de travail du salarié dans les conditions définies par la loi et la présente convention.

Le repreneur accepte le transfert du contrat de travail et s'engage à respecter l'ensemble des obligations liées à ce contrat, notamment en matière de durée, rémunération, et conditions de travail.

Le salarié prend acte du transfert de son contrat de travail au repreneur, sans modification de ses conditions contractuelles, ni perte de ses droits acquis à la date du transfert.

DATE ET CONDITIONS DU TRANSFERT :

Le transfert du contrat de travail prendra effet à compter du _____. Le repreneur assurera la continuité de l'emploi dans les mêmes conditions que celles prévues initialement.

ENGAGEMENTS DES PARTIES :

1 – Maintien des conditions de travail

Le repreneur s'engage à maintenir les conditions essentielles du contrat de travail, notamment la rémunération, la durée du travail, et les avantages acquis.

2 – Garanties sociales

Les droits et avantages acquis par le salarié auprès de l'employeur précédent seront pleinement respectés.

3 – Respect des obligations légales

Le transfert s'effectue conformément aux dispositions légales en vigueur, notamment celles relatives au Code du travail.

4 – Information du salarié

Le salarié a été informé du transfert et a eu la possibilité de poser toutes questions relatives à ce changement.

5 – Neutralité de la procédure

Le transfert ne doit pas entraîner de rupture injustifiée du contrat de travail ni de modification unilatérale des conditions.

RESPONSABILITES ET RECOURS :

Chacune des parties assume la responsabilité de ses engagements dans le cadre du transfert. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours contentieux.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE :

La présente convention est régie par le droit français. Tout différend relatif à son interprétation ou son exécution relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

SIGNATURES :

EMPLOYEUR

REPRENEUR

SALARIE

Signature : _____

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-convention-tripartite-transfert-de-contrat-de-travail/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.